

MARIE-ANDRÉE FALLU

# COEUR POLICIER

30 policiers et policières racontent l'intervention  
la plus marquante de leur carrière

À CŒUR OUVERT

## Menaces, sévices et mort dans la secte de Moïse

**Nom :** Pierre Thiffault

**Corps policier :** Sûreté du Québec – Gaspésie

**Fonction :** Enquêteur, aujourd'hui retraité

**Lieu de l'intervention :** Saint-Jogues

**Date :** De 1981 à 1989

**A**vant même d'être policier, j'ai été infirmier licencié en salle d'urgence. J'ai quitté ce domaine parce que le gouvernement imposait des conditions défavorables aux gens qui exerçaient ce métier. Comme je rêvais de devenir policier, je me suis tourné vers cette fonction. Direction Gaspésie, pour être patrouilleur à la Ville de New Carlisle. Nous étions en 1977. Un peu plus tard, le 9 juillet 1978, un certain Roch Thériault, dit « Moïse », qui dirigeait une secte, s'installa avec ses membres sur des terres forestières appartenant au gouvernement à Saint-Jogues, en Gaspésie.

Quelques années passent. En 1981, une escouade intervient auprès de la secte, emmène les membres et le gourou au poste de police afin de les interroger. Pendant l'interrogatoire des membres, on me demande de surveiller Roch. Rapidement, il tente de m'amadouer,

mais j'ai l'habitude de gérer ce type d'individu manipulateur et narcissique, étant donné mon passé d'infirmier. Je suis ferme : « Non, on va se comprendre, même si tu veux qu'on t'appelle Moïse, je ne suis pas dupe ni aveugle, tes guérisons, tes histoires de fin du monde, garde ça pour toi, je ne veux rien savoir ! » Il fige, car il n'est pas habitué de ne pas contrôler la personne devant lui.

Finalement, ils sont tous repartis.

Le temps passe, je deviens enquêteur. Je reçois un jour une information provenant de bûcherons du coin. Alors qu'ils travaillaient dans le bois, Roch Thériault les a menacés en leur disant qu'ils se trouvaient sur ses terres. Il est même allé jusqu'à pousser un bûcheron âgé en bas d'un camion. J'apprends aussi qu'un gars s'est présenté à la secte car il voulait visiter sa sœur. Le gourou a plutôt envoyé toutes les femmes de la communauté armées de bâtons pour battre l'homme en question. Il s'est sauvé sans avoir vu sa sœur.

En novembre 1981, je me rends donc sur place avec mon supérieur pour questionner cette communauté, car je n'aime pas ce que j'entends et je ne peux pas rester sans rien faire. Je glisse mon revolver .38 avec l'étui dans mon dos.

On cogne à la porte d'un des bâtiments. Un des hommes nous ouvre : on se trouve dans un long portique. On longe un corridor, et c'est alors que Roch arrive et saute sur moi ; il me fouille et essaie de me désarmer, mais il ne tâte pas mon dos, heureusement. Mon superviseur, lui, ne se fait pas fouiller. Arrive alors un disciple, Nathan, avec une carabine .303 à la main. Roch lui dit, en parlant de moi : « S'il tente de partir ou de rentrer dans la maison, tu tires. » Et il part discuter avec mon patron.

Des femmes et des enfants sont assis face à moi, alignés. Ils font tellement pitié. Ils sont rachitiques et semblent malheureux.

Ça fait une heure que j'ai la pointe d'une carabine au visage quand Thériault et mon patron reviennent. Roch me vante sa force :

il prend un clou et le plie en deux, à mains nues. Il m'en remet un pour me défier. Je suis tellement fâché de la situation que je le crochis, son clou. Il n'aime pas l'affrontement.

Il décide néanmoins de nous faire faire une visite guidée des lieux : on voit notamment un entrepôt qui contient la nourriture des membres. Le tout se résume à des patates, de la viande sauvage et du poisson. Je comprends qu'il impose à ses disciples une alimentation sévère afin de diminuer leur volonté de réagir, de se rebeller et de contester toute décision venant de lui. Mais lui se permet une plus grande variété d'aliments.

Mon patron et moi repartons. Tout simplement. Même si j'avais voulu intervenir, nous ne pouvions le faire sans aide et la secte était à 30 minutes en forêt. Comme les femmes avaient déjà attaqué un homme, je ne voulais pas déclencher une crise. Nous ne donnons pas suite au fait que j'ai été tenu en joue par Nathan, ni à l'histoire du bûcheron violenté.

En revenant de cette visite, mon supérieur m'apprend qu'un enfant de la secte, Ézéchiël, est mort sur place au printemps, et qu'un certain Monsieur G. serait impliqué. Roch le lui a raconté pendant que j'étais avec Nathan à la .303. Je dis à mon supérieur qu'il faut absolument intervenir, mais à ma grande surprise, il me répond d'attendre, car « il a des choses importantes à régler... » Je suis tellement en colère qu'on ne puisse rien faire tout de suite, ça me fait mal de penser qu'il y a là des enfants en danger et qu'on ne peut pas les aider pour l'instant.

Quelques jours plus tard, alors que je suis avec des confrères qui ignorent le décès du bébé et tout de ma séquestration, mon supérieur passe dans le corridor sans s'arrêter. Dans le but de faire bouger les choses, je l'interpelle devant tout le monde et le relance pour savoir ce qu'on fait avec le dossier du bébé décédé dans la secte. Il me répond froidement qu'on peut aller de l'avant.

Je monte donc le dossier et il est envoyé au procureur de la Couronne, de même que ma plainte pour la séquestration et les voies de fait dont j'ai été victime.

Je joins la mère de Monsieur G. Il faut que je lui parle de son fils. Je sais que c'est un handicapé sévère qui a séjourné en psychiatrie. La communauté de Thériault, à Saint-Jogues, n'est sans doute pas le meilleur endroit pour lui. Elle m'apprend que son fils est revenu à la maison, qu'il va bien et... qu'il a été castré.

Je n'en reviens pas.

Les membres du bureau des enquêtes criminelles visitent Monsieur G. pour valider les allégations concernant sa castration. Puis, cette équipe se rend à New Carlisle pour planifier une opération majeure qui implique la Sûreté du Québec, la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ), le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (les terres où est établie la secte leur appartiennent) et du personnel médical. Nous avons un plan de match, tout est planifié dans les moindres détails : on arrive sur place, le ministère met le feu au bâtiment, on sort les enfants, on ramasse Roch, la mère d'Ézéchiel, l'homme qui m'a menacé avec la carabine et un dénommé Boaz que Roch avait nommé coroner – c'est lui qui aurait incinéré l'enfant.

Mais, surprise, les instances au gouvernement, à Québec, font modifier le scénario d'intervention. Le ministère et la DPJ font exclure l'incendie des locaux et la prise en charge des enfants.

Le 9 décembre 1981, on se rend à la commune et on procède aux arrestations. Mon confrère et moi faisons chacun notre tâche ; lui questionne Gabrielle Lavallée, une des disciples de Thériault, et moi je m'occupe de la perquisition. Je fouille partout afin d'amasser le plus d'éléments de preuve possible pour la cour ; je revire tout, ça me prend huit heures. Je trouve sous un matelas les testicules de Monsieur G. Ils sont si secs que je ne suis pas capable d'identifier sur le moment ce que c'est.

Je découvre des caisses de papier ; en fouillant dedans, j'apprends une foule de détails sur le fonctionnement de la secte et les agissements du gourou. Dans un document, entre autres, Nathan renie ses enfants pour les laisser à Roch. Il y a une tonne de lettres d'idolâtrie. Je trouve également des notes où des membres de la secte sont dits soit « coupables », soit « non coupables », d'autres encore ont reçu des verdicts de peine de mort. Je comprends que Thériault tient des procès lui-même.

Je vais donc rejoindre mon confrère qui discute avec Gabrielle. Je lui demande de me parler du procès de Monsieur G. Elle me dévoile que Roch a décidé d'infliger la peine de mort à cet homme parce qu'il avait battu Ézéchiël. Le Monsieur G. en question, souffrant de problèmes mentaux, avait l'habitude de dormir dans le poulailler avec tous les enfants dont Roch Thériault n'était pas le père. Une nuit, parce qu'Ézéchiël pleurait, Monsieur G. lui a asséné des coups de poing pour le faire taire. L'enfant serait tombé dans le coma. Thériault, autoproclamé médecin, a entrepris de le « guérir ».

Je demande à Gabrielle quel genre de traitement et quelle opération il a effectués sur l'enfant. Elle remarque que j'ai l'air de connaître le domaine médical ; je lui confirme alors mon passé d'infirmier licencié. Ça me permet d'avoir des précisions pour l'enquête. J'apprends ainsi que le petit avait des cloches sur le gland du pénis. Roch a fait une excision sur le membre, en plus d'autres sévices. L'enfant est mort et a été incinéré sur place. La mère de l'enfant s'est opposée au verdict de peine de mort. Ainsi, Roch lui a demandé si elle préférerait que Monsieur G. soit castré à la place, ce à quoi elle a consenti. Il a couché Monsieur G. sur la table de la cuisine en présence de tous les membres de la communauté (adultes et enfants), a pris un élastique et a serré les testicules avec. Puis, il a procédé à la castration. Les testicules ont été remis à la mère du bambin, qui devait les déposer sous son oreiller, à la demande de Roch.

D'une part, je suis content qu'on arrête Thériault et des membres de sa secte, mais je suis également sidéré que les enfants demeurent sur place. Dans les années 1980, la DPJ, c'est encore nouveau. Elle ne sait pas toujours comment interagir dans certains dossiers délicats... La travailleuse sociale est en furie devant son impuissance à gérer ce dossier.

Il y a une négociation devant le juge entre plusieurs avocats de la défense et ceux de la Couronne, à laquelle mon confrère et moi assistons. Roch Thériault écope de deux ans moins un jour de prison pour négligence criminelle dans la mort de l'enfant. Je suis indigné de cette sentence qui n'est pas à la hauteur de tout ce qu'il a fait.

Il a beau être en prison, je ne le lâche pas. Le poste de police où je travaille est situé juste en dessous de l'établissement où il est détenu. Je veux en apprendre un maximum sur la secte. Pendant son incarcération, j'ai l'occasion de discuter avec les femmes de la secte qui me racontent les sévices qu'elles ont subis. Plusieurs membres ont eu des dents arrachées par le gourou. Il a coupé un doigt à Gabrielle. Il a même fait accoucher une femme en déplaçant la position du bébé dans le ventre de la mère.

Au bout du compte, il ne fait que quelques mois de purgatoire. En retrouvant sa liberté, le salaud récupère tous ses enfants, et emménage dans une maison un peu éloignée de la route, les bâtiments du lac Sec, à Saint-Jogues, ayant été frappés d'un ordre d'éviction. La secte est toujours en fonction. Plus tard, une femme vient me voir au poste pour me dire qu'elle veut quitter son gourou, Thériault. Elle me demande de l'accompagner chez elle pour chercher son enfant et repartir. Le temps que je passe un coup de fil, Roch débarque et parle avec elle à l'extérieur du poste de police. Je ne sais pas ce qu'il lui dit, mais elle revient me voir pour m'expliquer qu'elle va rester, finalement.

Je déteste profondément ce manipulateur.

Printemps 1982. Je reçois un appel comme quoi Thériault se trouve dans un motel de la région et boit de l'alcool avec son fils de 12 ans. Oh! que je n'ai pas hésité à aller le ramasser! Là, il fait plus que quelques mois de prison. Il me déteste, je lui mets toujours des bâtons dans les roues.

Le temps passe. Un jour, deux jeunes garçons viennent m'avouer qu'ils ont espionné Roch Thériault dans sa nouvelle maison. Ils me décrivent les horreurs qu'ils ont vues: l'homme se fait faire des fellations et se fait masturber par les enfants. Je leur conseille fortement de ne plus remettre les pieds à cet endroit et les assure que je vais m'occuper de ça.

J'allais justement à Rimouski pour une réunion de district. Sur place, je leur raconte l'histoire en disant que je veux de la surveillance et des caméras pour pouvoir pognier Thériault et l'arrêter. Je pense que ça y est, on va l'avoir. Ce que je ne sais pas, c'est que les grands patrons, à Rimouski, pensant bien faire, appellent mon supérieur pour lui parler de ma stratégie et des doutes que j'ai envers Thériault, que je veux confirmer. C'est à mon retour à New Carlisle que j'apprends que mon boss est allé chez Roch afin de valider l'information selon laquelle il abuse des enfants. Évidemment, Thériault a répondu par la négative.

Mon info est brûlée. Je suis tellement enragé.

Au fil du temps, je reçois plusieurs bribes d'information le concernant, mais rien que je puisse prouver. On m'avait dit qu'il alignait toutes les femmes nues le long d'un mur, et qu'il leur lançait les bébés. Il montrait aussi à tous les membres de la communauté, adultes comme enfants, à se masturber. Les méthodes d'éducation étaient douteuses: Solange, nommée professeure, biaisait tout l'apprentissage des jeunes en nommant faussement les choses. Par exemple, une chaise était désignée sous le nom de marteau. Les enfants étaient formés ainsi pour qu'ils ne puissent communiquer avec personne hors de la secte.

En mai 1984, Roch Thériault sent la soupe chaude et décide de plier bagages et de partir avec les membres de sa secte. Il explique par écrit au directeur de la prison qu'il quitte le coin en partie à cause de moi, puisque je ne le laisse jamais tranquille. Juste avant leur départ, Gabrielle vient me voir. Avec son ventre bien rond, elle m'apprend qu'elle quitte la région, elle aussi. Elle est enceinte de lui. La secte quitte la Gaspésie pour s'établir à Burnt River, en Ontario.

Parallèlement, je déménage aussi et poursuis ma carrière comme sergent à Roberval, au Lac-Saint-Jean. Une fois là-bas, je reçois un coup de fil du quartier général de la Sûreté du Québec concernant une demande de l'Ontario Provincial Police. Ils veulent intercepter Roch Thériault, mais ne connaissent pas les membres de la secte. Comme je maîtrise assez bien ce dossier, ils font appel à moi, qui connais tous les enfants – même leur date de naissance. Je leur donne le pedigree de cette communauté. Mes confrères ontariens m'informent que Solange est décédée à la suite d'une « chirurgie » pratiquée par le gourou. Le groupe a enterré sa dépouille. Quelque temps plus tard, Gabrielle a commencé à être rébarbative, au grand déplaisir de Roch. Un jour, alors qu'il était complètement ivre, il l'a obligée à mettre un bras sur la table et lui a transpercé la main droite avec un couteau pour la punir. Il a ensuite entrepris de l'amputer, mais c'est un disciple qui a fini de sectionner l'os avec un couteau chinois. Gabrielle a réussi à se sauver et à aller raconter son histoire cauchemardesque aux autorités.

La police ontarienne met enfin la main sur le monstre en 1989 ; il est condamné à 12 ans de prison pour voies de fait graves. Quatre ans plus tard, il écope de la prison à vie pour le meurtre de Solange. Il meurt en 2011 dans sa cellule d'une prison du Nouveau-Brunswick, où il a été transféré. Les enfants de la secte ont été pris en charge par les services sociaux, puis adoptés en Ontario.



J'ai eu le dessus sur Thériault, mais il n'est pas parti sans m'avoir laissé des séquelles. Toutes les atrocités dont j'ai été témoin se sont ajoutées à celles vécues alors que je travaillais à l'urgence, comme infirmier. Ça m'a affecté au point de nécessiter deux hospitalisations et une demande d'aide à La Vigile<sup>1</sup>, qui offre du soutien aux intervenants en situation d'urgence.

J'ai eu une certaine satisfaction lorsque le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles m'a demandé d'être présent lorsqu'ils ont décidé de mettre le feu au bâtiment de la secte, en 1982. On m'a offert de le déclencher, chose que j'ai acceptée avec plaisir.

Mes suivis en psychologie m'ont permis de découvrir que je suis quelqu'un avec une grande empathie, sensible à la souffrance des autres. Ce que je vis, c'est l'insatisfaction de ne pas avoir réussi à accomplir ce que j'aurais voulu dans toute cette histoire. Ne pas avoir pu sortir les gens de ça, et surtout, sauver les enfants, c'est ce qui me déchire. J'ai encore tout ça dans la tête aujourd'hui, et ce ne sont pas de belles images.

J'apprends à vivre avec chaque jour.

---

1. La Vigile est un organisme sans but lucratif ayant comme mission de venir en aide aux femmes et aux hommes portant l'uniforme, ou à toute autre personne adulte ayant des problèmes.

## TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS . . . . .	9
INTRODUCTION . . . . .	11
AVERTISSEMENT . . . . .	19
À CŒUR OUVERT . . . . .	21
Menaces, sévices et mort dans la secte de Moïse . . . . .	23
« Maman ! maman ! » : accident mortel sur la route 219 . . . . .	33
L'agente double et le papi vendeur de drogue . . . . .	39
Les Éboulements : quand les services d'urgence se mobilisent	47
La fin d'un meurtrier en série . . . . .	55
Au secours, notre amie se fait violer ! . . . . .	61
Meurtre par compassion : la tristesse au rendez-vous . . . . .	67
Arrestation d'un chef de gang : au cœur de l'action . . . . .	73
Une perquisition qui tourne à la fusillade . . . . .	81
Cap-Haïtien : 18 heures de négo, 1 ruse, 0 perte de vie . . . . .	91

Infanticide : vivre avec le spectre de la mort . . . . .	97
Dire que c'était une p'tite nuit tranquille... . . . . .	103
Une soirée à écouter, une vie sauvée . . . . .	109
Noyade : partager la douleur d'une famille endeuillée . . . . .	115
Sortez, votre immeuble est en flammes! . . . . .	123
Victimes collatérales de l'alcool au volant . . . . .	129
Besoin de <i>back up</i> ! . . . . .	137
Des débuts intenses dans le métier . . . . .	143
Un bébé sauvé <i>in extremis</i> . . . . .	149
<i>Grand Theft Auto</i> : la réalité dépasse la fiction! . . . . .	155
Policier blessé : la peur de perdre son <i>buddy</i> . . . . .	161
Quand la cruauté vient te chercher . . . . .	167
Une épée de Damoclès appelée VIH. . . . .	171
Athos et le maître-chien, ensemble sur le terrain. . . . .	177
Abus sexuels : Thierry, deux ans et demi. . . . .	183
Exploitation sexuelle : faire la guerre aux <i>pimps</i> . . . . .	191
Un suspect sur le toit et le feu dans la cave! . . . . .	199
S'enfoncer dans les flots à -25 °C . . . . .	205
Il n'avait pas qu'une pelle comme arme. . . . .	211
C'est le métier qui rentre! . . . . .	217
<b>REMERCIEMENTS</b> . . . . .	<b>223</b>